



BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-BONNET-LE-FROID



JUILLET 2023

1 chemin de Brard - 43290 Saint-Bonnet-le-Froid

mairie@saintbonnetlefr oid.fr / 04 71 59 93 12 / www.saintbonnetlefr oid.fr





En mars 2023, nous étions à la moitié de la durée de l'actuelle mandature. Ces trois premières années ne furent pas un long fleuve tranquille notamment marquées par la crise sanitaire du COVID.

Cela ne nous a pas empêché de réaliser d'importants investissements qui se sont achevés en 2022 : Places Jean Béal et du Chemin de Brard, création d'une aire de jeux, reprise du revêtement de la place aux Champignons et divers travaux de voirie. Ces travaux ont bénéficié de nombreuses subventions Europe, Etat, Région, Département et pour une part importante la communauté de communes du Pays de Montfaucon. Celle-ci est aujourd'hui un partenaire financier majeur aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Aussi le recours à l'emprunt a pu être limité.

Depuis la fin de l'année 2022, de nouvelles inquiétudes se font jour : guerre en Ukraine, inflation, explosion des coûts énergétiques,... Malgré ce climat d'incertitudes et grâce à une gestion rigoureuse du budget communal, l'équipe municipale a choisi de voter un budget d'investissement qui reste ambitieux ; aménagement de la salle de l'ancienne mairie mise à disposition de notre école, création d'un city stade, travaux générant des économies sur les dépenses énergétiques, acquisition du garage communal, travaux sur les réseaux d'eau et assainissement pour permettre une politique maîtrisée de création de nouveaux logements.... Là aussi nous rechercherons le maximum de subventions pour optimiser les plans de financement et la communauté de communes est à nouveau à nos côtés grâce aux fonds de concours qu'elle met à disposition des communes.

A court et moyen terme, nous serons amenés à relever le défi de l'eau. L'année 2022 a été délicate, si au moment d'écrire ces lignes on ne peut pas préjuger de la pluviométrie de 2023, toutes les études montrent une diminution pour les années à venir. Dès à présent, nous étudions les possibilités techniques et financières pour garantir la ressource. Toutefois, cela prend du temps et ne pourra être opérationnel au mieux qu'à partir de 2024. Aussi et dès à présent, nous comptons sur le sens civique de chacun pour économiser l'eau et utiliser tous les moyens techniques qui vont en ce sens.

A travers ces lignes je tiens à remercier toute l'équipe municipale pour son investissement et nos agents pour leur professionnalisme. Mais parce que la réussite repose aussi sur l'investissement de chacun, je remercie nos commerçants, artisans, nos associations et tous ceux qui contribuent à leur façon, à faire de Saint Bonnet un village où il fait bon vivre.

PS : Pour la prochaine rentrée scolaire d'ores et déjà 38 enfants sont inscrits, et c'est sans doute l'un des plus beaux indicateurs de développement que peut avoir une commune rurale.

Direction de la publication

Mairie de Saint-Bonnet-le-Froid

Rédaction

Mairie de Saint-Bonnet-le-Froid

Création graphique

Studio Sourisdom • 48445084600056

Crédits photographiques

Mairie, associations, Mélanie Blanchon, Laurence Barruel (Couverture), Studio Sourisdom (p3), CCPM (4e de couverture)

Tirage

300 exemplaires

Juin 2023, reproduction interdite

LE MAIRE Jean-Pierre SANTY

ETAT CIVIL

DÉCÈS

25/02/2021 : Lucette Yvette Henriette BRUAS

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

13/07/2021 : Joseph Auguste Henri PESSEAT décédé à FIRMINY

27/07/2021 : Marie Louise (Millou) Célestine DENTRESANGLE épouse CHATELARD décédée à DUNIERES

22/10/2021 : Maria (Maya) Paulette Raymonde TRITON épouse AULAGNON, décédée à ANNONAY

06/12/2022 : Marcel Lucien Evariste FAURIAT décédé le 6 Décembre 2022 à SAINT AGREVE

04/12/2022 : René Emile Henri SARTRE, décédé à FIRMINY

23/01/2023 : Marie-Louise Augusta BANCEL épouse ROCHE à SAINT AGREVE

MARIAGE

13/03/2021 : Lucas Christian Mathias DEGOT et Julie Marie Danièle VEROT

28/08/2021 : Mathieu Michel Patrice CHAPUS et Virginie Cathy Aline GIRAL

18/06/2022 : Guillaume SANTY et Mélissa NEANT

03/09/2022 : Romain PIACENTINO et Mathilde Lise Marie CHATELARD

NAISSANCE

24/08/2021 : Céliène Robine Mélucienne BONET née à FIRMINY

11/12/2021 : Solène Monique Gisèle DURANTON née à FIRMINY

25/11/2022 : Yaasmine ZAKARIA née à FIRMINY

07/01/2023 : Esmée-Lys Heïdi MIRAMAND née à FIRMINY



POINTS REGLEMENTAIRES

Avec plus de 72 % de son territoire en espaces boisés, Saint Bonnet est la commune qui en compte le plus à l'échelle de la communauté de communes du Pays de Montfaucon. Les élus communautaires ont décidé d'élaborer une réglementation de boisement à l'échelle de nos 8 communes. Un tel document définit un certain nombre de règles en termes de boisement, de défrichage, de reconquête des espaces agricoles.... C'est un travail de longue haleine qui a débuté à la fin de l'année 2022 pour une mise en application en 2024. En complément, les 8 communes souhaitent harmoniser certaines règles : distance de plantation par rapport aux voies communales, périodes de dégel limitant les travaux forestiers,... Et pour s'engager dans les bonnes pratiques avec les entreprises forestières intervenant sur le territoire de la commune, Saint Bonnet adhère désormais à l'association des communes forestières de France.



Nouveau règlement de boisement intercommunal



Urbanisme

Saint Bonnet, comme la plupart des communes de petite taille, ne dispose pas de document d'urbanisme tel que carte communale ou Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique.

Néanmoins, certaines règles s'appliquent à l'occasion de différents types de travaux qui sont, parfois, par méconnaissance peu ou mal respectées .

Ci-dessous une liste des obligations les plus courantes sans être exhaustive :

Pas de déclaration	Déclaration préalable de travaux	Dépôt permis de construire
Abri de jardin de moins de 5 m ²	Construction de plus de 5 m ² et de moins de 20 m ²	Création et extension d'une surface de plus de 20 m ²
	Ravalement de façade (nécessaire en cas de demande de subvention auprès de la communauté de communes du Pays de Montfaucon)	
	Panneaux solaires, fenêtres de toit	
	Création de fenêtre et changement de menuiserie extérieure	

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578 ou vous adresser en mairie. A noter qu'il est toujours possible de régulariser une situation si les démarches obligatoires n'ont pas été réalisées en amont et d'éviter ainsi tout recours des services de l'Etat.

Le point sur l'eau et l'assainissement

BREVES ET REALISATIONS

L'année 2022, nous l'a montré. L'eau est une ressource fragile, et les restrictions risquent de se faire de plus en plus fréquentes. Là encore, nous avons pu constater l'année dernière, que la mobilisation et la vigilance de chacun peuvent faire la différence, chaque mètre cube d'eau économisé est décisif. Il existe une grande variété de solutions (collecter les eaux des toitures, installer des mousseurs aux robinets, régler mieux les chasses d'eau, récupérer les eaux grises, recycler l'eau des douches, au jardin aussi, il est possible de pratiquer le paillage, de moins tondre pour garder une meilleure humidité dans les sols ...).

Nous savons pouvoir vous faire confiance pour devenir toujours plus vertueux.
En 2022, nous avons réalisé un diagnostic de nos réseaux d'assainissement.

Il est apparu que dans l'ensemble le réseau des eaux bien calibré compte tenu des besoins. Toutefois, trop d'eaux pluviales arrivent à la station d'épuration, et il serait bien plus efficace de séparer les 2 réseaux, ce chantier paraît très compliqué à mettre en œuvre au niveau de la commune.

Concernant notre production d'eau potable, nous entamons des réflexions. A l'horizon 2025, cette compétence reviendra de fait à la communauté de communes nous souhaitons anticiper et préparer au mieux cette transition. Nous envisageons diverses options, concernant la production d'eau, la distribution et la gestion de notre réseau.

Aire de jeux



Un bel espace pour les plus jeunes, tout proche de l'école et du coeur du village, qui permettra aux familles de se retrouver.

Le terrassement opéré par Monsieur Rousset, les jeux fournis par Rondio, entreprise de la Loire, les barrières de sécurité par MOB, et le fleurissement par les pépinières Bancel.

Dépense totale

41 273.84€ HT

soit 49 528.61€ TTC

Financement

DETR (14.29%) : 5 900€

LEADER (18.45%) : 7 616.90€

Fonds de concours (33.63%) : 13 878.47€

Auto-financement (33.63%) : 13 878.47€

Le City stade

Le terrain de tennis étant très endommagé, il était temps d'entamer une réflexion sur l'avenir de cet emplacement, d'où l'idée de la construction d'un city stade. C'est un terrain multisports avec la possibilité de jouer au hand, au basket, au tennis et au volley. L'emplacement du terrain de tennis actuel est l'endroit idéal, puisqu'il est de taille suffisante et à côté d'une voie de circulation peu fréquentée.

Un city stade est un lieu de vie et de rencontres sportives pour nos jeunes et les moins jeunes ! Il facilitera également l'accès à de nouveaux sports aux enfants de notre école qui pourront y pratiquer diverses activités sportives.



Dépense prévisionnelle

33 379.33€ HT

Financement

Région (44.93 %) : 15 000€

Communauté de Communes

Pays de Montfaucon (27.53%) : 9 189.67 €

Autofinancement (27.53 %) : 9 189.67 €



Avec la période post-covid, pendant laquelle le tourisme en camping-car est devenu tendance, et les fortes chaleurs, la fréquentation de notre aire a augmenté (426 nuitées sur les 8 mois d'ouverture en 2022). Nous recevons régulièrement des félicitations sur cette aire, qui est bien placée, agréable, et nous sommes ravis d'accueillir ces voyageurs qui aiment se balader dans notre belle région et qui en profitent découvrir notre village et ses commerces. Nous avons dû entreprendre des travaux, notamment pour refaire le mur entre l'aire de camping-car et le terrain de boules qui commençait à s'affaisser, (ces travaux sont pris en charge par la communauté de communes). En raison de la période de crise énergétique et de pénurie d'eau que nous traversons, nous souhaitons mieux contrôler l'utilisation de l'électricité et de la consommation d'eau de cette aire. Tous les coffrets vont être changés, il faudra donc obligatoirement louer un emplacement et prendre une clef pour pouvoir en bénéficier. Nous allons également augmenter les tarifs de l'emplacement à 8€/nuit et 12€ de caution pour la clef. Une nouvelle signalétique va être mise en place, afin de présenter le village et de sensibiliser les utilisateurs à un bon usage de cet espace.

L'aire de camping-car se refait une beauté

La commune offre aux habitants résidents permanents de plus de 70 ans, un colis de Noël à la fin de l'année, ceux qui le souhaitent peuvent recevoir à la place du colis des chèques cadeau Saint Bonnet, à faire valoir dans tous les commerces de la commune.

Colis de fin d'année

Se rapprocher de Mélanie ou de la mairie pour en faire la demande.

Retour sur des moments forts

En septembre, nous avons inauguré les travaux effectués pendant cette première partie de mandat : l'aire de jeux, les travaux place Jean Béal, et place du chemin de brard, la voirie place aux champignons . Enfin ! Il était temps de se retrouver tous ensemble, la cérémonie des vœux, plusieurs fois annulée pour cause de covid, nous a permis de partager un beau moment tous ensemble . Un grand merci au comité d'animation qui chaque année organise des rendez-vous précieux à l'ambiance du village, comme les grillades party, les concerts de l'été et la foire aux champignons.



Garage communal

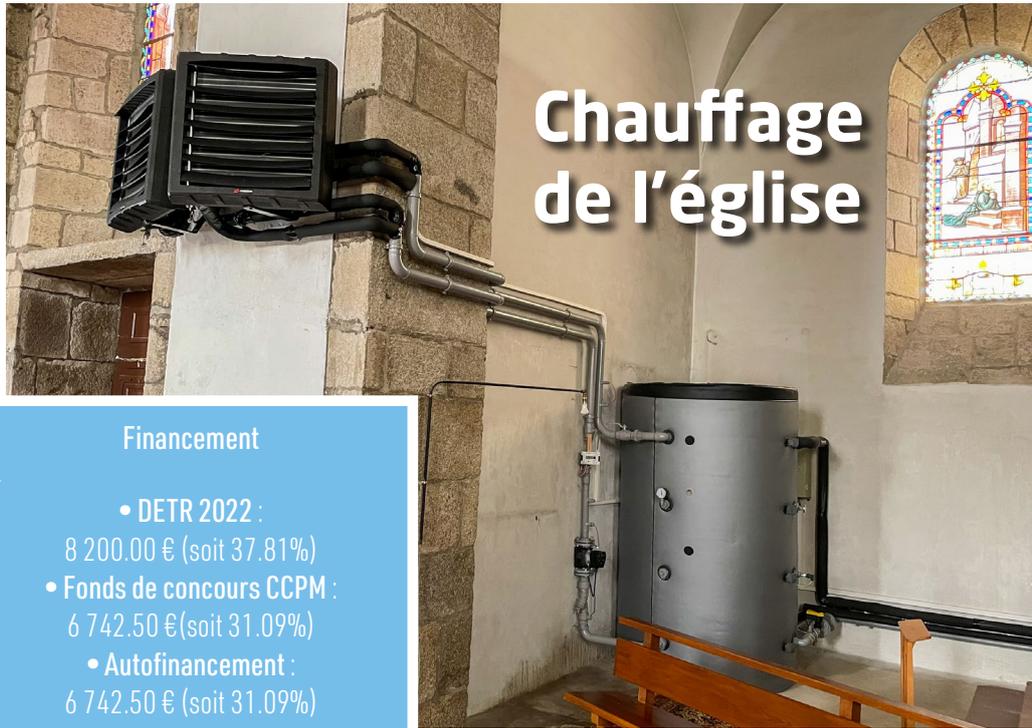
La commune a acheté le garage communal (que nous louions jusqu'à présent), et y a effectué quelques travaux.

Acquisition	Financement
42 000 € HT	Région (Pacte 43) : 30 000.00 € (soit 71.43%) Département (CAP 43) = 3599.40 € (soit 8.57%) Autofinancement = 8 400.60 € (soit 20.00%)

L'énergie

Nous travaillons en ce moment à faire baisser notre consommation d'énergie (changement des radiateurs de la mairie, du système de chauffage de l'église). Nous étudions aussi l'optimisation de l'éclairage public (suppression des points moins utiles, baisse d'intensité au cœur de la nuit, ou passage au LED).

Un pas de plus pour consommer plus « vert » au village : la chaudière à fioul de l'église a été changée fin 2022. Désormais, le bâtiment est connecté au réseau de chaleur, un ballon tampon qui se chauffe au moment où le réseau est le moins sollicité, permet de chauffer l'église via une soufflerie d'air chaud, pour un meilleur confort pendant le temps nécessaire.



Chauffage de l'église

Dépenses

- Etude thermique (SA CABESTAN) : 1 050.00 € HT
- Diagnostic Performance Energétique (AUDIT CONSTRUCTION) : 150.00 € HT
- Raccordement réseau chaleur (METEOR) : 20 485.00 € HT

Total : 21685 € HT

Financement

- DETR 2022 : 8 200.00 € (soit 37.81%)
- Fonds de concours CCPM : 6 742.50 € (soit 31.09%)
- Autofinancement : 6 742.50 € (soit 31.09%)

L'ancienne salle de la cantine entièrement refaite début 2023 (plâtrerie et électricité) va pouvoir servir à l'école qui voit son effectif en constante augmentation, et a donc besoin de plus de place pour bien accueillir les enfants.

La voirie de la place aux champignons, les accotements à la sortie du village, et divers chemins ont pu être financés grâce au fond de concours de la communauté de communes.



Travaux divers

Dépenses (travaux)

32 469.35 € HT

Financement Voirie

- Subvention Région (40%) : 12 987.44 €
- Fonds de concours CCPM (30%) : 9 740.80 €
- Autofinancement (30%) : 9 740.81 €

Connaissez-vous @l'tithèque ?

C'est tout un monde (cinéma, musique, presse et autoformation) à portée de clic qui s'offre aux adhérents des bibliothèques de notre réseau. La Bibliothèque départementale de la Haute-Loire vous propose ce service qui permet de consulter gratuitement et légalement depuis chez vous, 24H sur 24, 7 jours sur 7, des films, des documentaires, des films d'animation, écouter de la musique, visionner des concerts, consulter la presse, se former aux outils informatiques, aux langues et bien d'autres thématiques. Se rapprocher de Françoise Marcon pour adhérer à la bibliothèque de Saint Bonnet.



Expliquer la CHASSE

En ce temps où la chasse est mal menée.

Tout d'abord, la chasse n'est pas autorisée toute l'année, elle l'est entre septembre et février principalement le Jeudi, Samedi et Dimanche.

On rencontre deux types de chasse principalement : la chasse devant soi et la chasse aux chiens courants.

La chasse permet le maintien de la biodiversité, c'est-à-dire la variété des espèces animales et végétales.

En effet, certains animaux chassés par l'homme n'ont

pas ou peu de prédateurs, ainsi s'ils sont trop nombreux, ils vont de leur côté chasser des animaux plus faibles ou se nourrir des mêmes plantes ce qui pourrait mener à leur disparition.

Si le nombre d'animaux par espèce n'est pas régulé, les dégâts forestiers et agricoles seront multipliés, au fil des années des espèces animales ou végétales disparaîtraient, le nombre de collision sur les routes augmenterait, etc...

Tous les amoureux de la nature sont les bienvenus pendant la période de chasse, n'hésitez pas à venir à notre rencontre et à la rencontre de nos compagnons (nos chiens).

En saint Hubert,

Le secrétaire, Yannick Sagnol

Le comité d'animation et la Saint Bonnet Attitude :

Quésaco ?

Depuis plus de 40 ans, chaque génération a su transmettre ce feu sacré aux jeunes et à tous ceux qui souhaitent faire partie de la bande. Ensemble, on a su faire bouger les lignes en s'investissant pour le collectif sans attendre la moindre contrepartie ou intérêt personnel.

C'est cet état d'esprit résolument ambitieux, profondément altruiste et obstinément positif qui nous permet parfois de déplacer des montagnes, juste avec la volonté de faire, d'animer, pour le plaisir d'être ensemble.

Mais si « La Saint Bonnet attitude » est un état d'esprit, le comité d'animation en est sa chambre d'enregistrement et son expression la plus directe.

Car c'est bien le comité qui a pour vocation d'animer la vie du village, de représenter les commerçants de communiquer et d'assurer l'organisation de la foire et de faire vivre le village tout au long de l'année.

En effet, plus de 15 évènements rythment la vie du village, pour le plus grands plaisir des visiteurs, mais aussi des habitants de Saint Bonnet si fiers de voir vibrer leur village.

Plus de 70 membres actifs et bénévoles s'investissent pour mener à bien ces différentes missions. Cette année, l'idée est de structurer un peu plus l'association autour de 4 pôles : la vie associative, les actions touristiques, les commerçants et bien sûr la foire aux champignons.



En 2023, le bureau a souhaité s'organiser, autour du président, 4 vice-présidents ont été désignés :

Jacques Marcon représente les chefs, en charge de la Foire aux Champignons et de la bande des « Casseroleurs ». Il est garant de la qualité des différentes réceptions que l'on organise sur le village.

Julie Michel représente le comité des fêtes et la vie associative. C'est aussi la trésorière du comité, elle coordonne les différentes activités « Comité des Fêtes » du village

(Culturelles, sportives, club des neiges...).

Maguy Bouit représente les commerçants. Elle coordonne et anime les actions commerçantes ainsi que la communication et les réseaux sociaux.

Thomas Marcon représente et fait le lien avec l'office de tourisme du Haut Pays du Velay. Il anime et coordonne les actions identifiées « office de tourisme ». Il est aussi en charge de la programmation musicale tout au long de l'année.

Cette année, si la foire, les concerts et les spectacles continuent de nous rassembler, nous devrions recevoir la visite des légendes du Monte Carlo

Nous vous donnons donc rendez-vous très prochainement autour de belles manifestations.

Alors si vous avez à cœur de faire vivre et résonner notre village, je vous invite à rejoindre notre équipe « créatrice de souvenirs » pour écrire ensemble la belle histoire de notre village.

Vive la Saint Bonnet Attitude

Johannes Marcon

Président du comité d'animation



Atelier Théâtre

la bonne humeur toute l'année et ont eu le plaisir de présenter le 17 et le 20 juin, le fruit de leur travail, vous étiez nombreux pour les applaudir au foyer. Du côté des adultes, « la troupe de là-haut » joue « les Mangeuses de chocolat » de Philippe Blasband, dans une mise en scène de Marie-Hélène Dumond. Certains d'entre vous ont pu venir les applaudir à Saint Bonnet, Lapte, Montfaucon et Beauzac, Cette version baptisée « dites chocolat » sera certainement encore jouée quelques fois, cet été au HOB Fort du Pré le 24/07/2023 et à l'automne au salon du chocolat, avant de se pencher sur une nouvelle pièce.

Voilà une activité qui se pratique à Saint Bonnet depuis 2017, et quel plaisir de voir nos jeunes s'affirmer et grandir à travers la pratique du théâtre !

Les séances s'organisent en 2 groupes, un pour les primaires (à partir du CE1) et un pour les collégiens. Nous proposons aux jeunes qui hésitent de venir tester une ou deux séances avant de s'inscrire, n'hésitez pas à prendre contact avec Mélanie Blanchon pour plus de renseignements.

Encadrés par Myriam Dumond, ils se retrouvent le lundi soir. Ils ont travaillé sérieusement et dans



Des nouvelles de l'école du village

Cette année à nouveau, nous pouvons nous réjouir de voir nos effectifs en hausse. Pour la rentrée 2023, nous compterons 38 élèves. Nous travaillons dans ce sens aux côtés de la mairie afin de programmer des travaux d'agrandissement. Pousser les murs est un problème plutôt positif à régler !

Du côté de l'équipe éducative, nous aurons le plaisir de renouveler une année scolaire avec Dorothée Brunet en tant que directrice, Isabelle Marcon et Cécile Moutte pour la seconder. Nous attendons la confirmation de poste pour Clémence Vachon (qui enseigne dans la classe des plus

grands). Nous les remercions toutes pour leur implication sans faille.

Notre cantine trois étoiles est un véritable atout, les enfants du village gourmand sont devenus de fins gourmets. Nous avons fait appel à un réseau de bénévoles pour encadrer le temps du repas, et nous avons une équipe de mamies « dynamiques » qui vient régulièrement soutenir Isabelle. Nous les remercions chaleureusement, si vous souhaitez les rejoindre n'hésitez pas à vous manifester auprès d'Odile à la mairie.

La catéchèse est assurée par Françoise Marcon qui ainsi continue d'œuvrer avec plaisir pour son école.

Du côté des parents, nos deux associations APEL et OGEC continueront de vous proposer diverses animations. Pour clôturer l'année scolaire, nous organisons une kermesse le 7 juillet.

A cette occasion les enfants vous inviteront à participer à des jeux dans la cour de l'école, un apéritif clôturera la soirée. Tout le monde est convié à partager ce moment de convivialité.

L'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)

Les écoles catholiques sont sous la direction du diocèse en contrat avec l'état. L'OGEC qui fonctionne comme une petite entreprise. Elle gère les contrats et les factures courantes, paie les employés non enseignants, gère la facturation aux familles, l'entretien des locaux, achète les livres, manuels scolaire et mobilier.

L'APEL (Association des Parents d'Élèves)

Cette association a pour but de soutenir l'école dans ses projets et de porter la voix des familles auprès des institutions. C'est l'association qui organise les manifestations. Elle finance les projets de sortie, le matériel pédagogique supplémentaire, les intervenants et différents projets. Chaque année, elle verse une somme à l'OGEC pour participer aux frais de fonctionnement. Nos deux associations et l'équipe enseignante fonctionnent ensemble tout au long de l'année. Chaque année, la mairie verse une subvention indispensable au fonctionnement de notre école. Nous profitons de cette tribune pour vous remercier habitants et commerçants, pour votre soutien et votre participation dynamique à la vie de notre école. Chacune de vos interventions (que ce soit à l'occasion d'une vente, le temps d'une soirée ou pour accompagner une sortie) sont indispensables à la vie de l'école.

SABA



Une bonne odeur de café va bientôt envahir les rues de St Bonnet !

Bernard Goret, un habitué de notre village et gérant de 2 coffee shop sur Lyon, a acheté l'ancienne maison de René Charrière pour y créer une torréfaction. Florian sera le torréfacteur et responsable de l'établissement. Lui et sa famille se sont installés au village. De gros travaux d'aménagements sont en cours afin de créer l'atelier de torréfaction, l'espace

salon de thé/pâtisserie et la boutique avec environ 60 références de cafés et de thés en vente. L'ouverture est prévue pour 7/7j pour la saison estivale. Site internet : En cours

Facebook : Saba Torréfacteur de Conviction / Instagram : @sabatorrefaction



Mamzel Pizza

C'est « le retour au pays » pour Aline. Accompagnée de Wendy, elles ont repris « Champisnack » depuis fin septembre 2021.

L'établissement est maintenant baptisé « Mamzel pizza » et, après quelques travaux d'aménagement et de décoration afin de s'approprier les lieux, le duo nous propose un large choix de pizzas, salades, burgers dont les pains sont faits « maison » et accompagnés de frites fraîches !

La carte est régulièrement changée et vous pouvez la consommer sur place ou à emporter. Elles vous proposent également pour vos réceptions des plaques de quiches et pizzas.

Wendy et Aline vous accueilleront :

- Juillet/Aout : les soirs du mardi au jeudi et midi/soir du vendredi au dimanche.
- Le reste de l'année : du mardi au samedi les soirs

Site internet : mamzelpizza.com / Facebook : Mamzel pizza

HOB FORT DU PRÉ

C'est avec une petite larme à l'œil que Cécile et Thierry Guyot ont passé le flambeau, après 30 années dans notre village gourmand, ils sont repartis vers leur contrée natale.

L'hôtel/restaurant a été repris depuis le 1^{er} avril 2022 par la chaine « Evi Hob » et devient le « HOB Fort du pré », il est dirigé par Mélanie DUMONT (réception et salle) et Baptiste REIGNAT (cuisine). Les lieux n'ont aucun secret pour eux puisqu'ils travaillaient déjà tous les deux dans cet établissement. Des travaux d'aménagement et de décoration dans la partie accueil/bar/salon ont été faits pendant la fermeture hivernale.

C'est avec la tête remplie d'idées et de projets que Mélanie et Baptiste vous accueillent dans une ambiance conviviale et familiale.

Site internet : www.evihob.com/hobs/hob-fort-du-pre

Facebook : Hob Fort du Pré / Instagram : @evi.hob



La boucherie charcuterie des Sources distinguée au salon de l'agriculture

Médaille d'or pour le pâté croûte

Médaille d'argent pour le saucisson

Médaille d'argent pour le pâté de campagne



Les yaourts de Séverine Bruas

Séverine exploite la ferme depuis 2017, avec un troupeau d'une quarantaine de vaches laitières (race montbéliarde).

Elle se lance cette année dans la transformation de leurs produits laitiers afin de mettre en valeur notre terroir.

- Yaourt nature ou sucré
- Yaourt aux fruits (framboise, myrtille, marron, abricot, poire)
- Caillé doux au lait entier et cru

Vous pourrez notamment retrouver leurs produits en vente à « la boîte à Fromage », au Vival de Lalouvesc et à la ferme de Martine à Lapte. Vous pouvez également passer votre commande au 07 67 89 16 42.



Crazy Ranch

La boutique du Crazy Ranch se lance dans l'artisanat de maroquinerie et sellerie.

Sacs à main, portefeuilles, ceintures... ainsi que accessoires pour l'armurerie, l'archerie et la coutellerie, sans oublier tout l'équipement pour les chevaux. Gregory confectionne selon vos envies tous ces produits sur mesure. Il assurera également toutes réparations de vos objets en cuir.

De plus il sera revendeur de la marque américaine Weaver Leather (Vêtements et équipements pour les cavaliers) et de la marque suédoise Husse (Aliments et soins pour animaux).

La boutique ouvrira ses portes à partir du 12 juin 2023, de 14h à 18h du lundi au vendredi et sur rendez-vous le week-end (tel : 04 71 59 67 71)



L'acte 2

André et Vivianne Chatelard ont laissé les clés de leur restaurant à Julie et Lucas Dégot en juin 2021. Julie a fait un BP en service, puis une mention sommellerie au restaurant Jacques et Régis Marcon. Lucas connaît bien l'établissement puisqu'il a fait son CAP/BP cuisine auprès d'André Chatelard, puis il a travaillé quelques années aux « Maisons Marcon ». L'établissement est maintenant baptisé « L'Acte 2 », le couple vous accueille et vous régale avec une cuisine semi gastronomique déjà félicité par le Gault&Millau.

Site internet : www.lacte2-restaurant.fr

Facebook : Restaurant L'Acte 2 / Instagram : @lacte2



Plessy Beauty

Depuis quelques temps, Clarisse Plessy reçoit chez elle pour proposer des soins esthétiques (épilations, massages et soins). En plus de ces prestations variées, et forte d'une expérience professionnelle de plusieurs années, elle a aussi créé une ligne de produits cosmétiques (à commander sur internet, avec la possibilité de retirer ses achats à Saint Bonnet).

Retrouvez la sur instagram [@plessybeauty](#) et [@plessycosmetique](#)
Prise de rendez-vous 06 51 047177 ou service@plessycosmetiques.fr

Les nouveaux visages des Bruyères de Gaschon

Bienvenue à Virginie Auzas et à Jérémy Torres. Venus tout droit du Luberon, elle a quitté son poste d'infirmière pour se reconvertir à la naturopathie, et lui son emploi d'ingénieur, ils rêvaient de changer de vie et sont tombés amoureux des bruyères de Gaschon et du village gourmand. Ils continuent sur la lancée impulsée par Marie-France et comptent bien l'enrichir de nouvelles idées.

Informations et réservations 04 71 65 16 92 / lesbruyeresdegaschon@gmail.com



Le cabinet pluridisciplinaire

Le spa « Les sources du haut plateau » a été agrandi en 2022, offrant ainsi beaucoup plus de place pour les massages et la relaxation. Les fidèles du village connaissent bien l'espace forme qui a lui aussi bien grandi.

Aujourd'hui un cabinet pluridisciplinaire ouvre ses portes, il propose les services et l'accompagnement de 3 professionnelles : Emmanuelle Mounier pour la réflexologie et bains sonores tibétains, Camille Nadalin pour l'ostéopathie, et Audrey Huiban, conseillère en nutrition, sport et santé.

Mama Nalu

Fanny est esthéticienne et masseuse de métier, elle est ponctuellement formatrice dans une école de massage à Lyon. Depuis Mars, elle a décidé de proposer son savoir-faire à domicile :

- Epilation et Massage bien-être
- Femme enceinte : soins et massages au cours de la grossesse et le post-partum
- Massage bébé et cours de portage physiologique (cours collectif possible)

Elle utilise des huiles bio extraites à froid et sans huiles essentielles.

Renseignements, prise de rendez-vous : 07.84.58.43.40

mamanalu.wixsite.com/massages



Cabane aux Yourtes de Lassarlias

Aux côtés des 3 yourtes existantes, Stéphane a construit une cabane. Elle est bien sûr, tout confort : salle de bain, salon/cuisine avec canapé convertible et sur la mezzanine 3 couchages individuels. Elle peut donc accueillir 5 personnes pour des courts ou longs séjours atypiques au milieu des sapins de Saint Bonnet !



PAYS DE
MONTFAUCON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Des nouveautés à la communauté de communes

Jusqu'à présent les centres de loisirs étaient gérés par les communes ou des associations. Aujourd'hui, c'est la communauté de communes qui en a pris la compétence. Les équipes d'animations et d'encadrements travaillent ensemble sur des projets d'animation, des sorties sont organisées avec plusieurs centres, les transports sont mutualisés, toutes les réservations passent par le même portail sur internet, les tarifs sont lissés et un club ados intercommunal est ouvert à tous les jeunes du territoire. Force est de constater que ces structures rencontrent un vif succès auprès des familles, saluons ici le travail de toutes les équipes qui font vivre de si beaux moments aux jeunes.



CENTRES-BOURGS RÉNOVATION de FAÇADES et MURS en PIERRES jointaillées



**La Communauté de Communes
peut subventionner vos travaux.**

Découvrez les avantages de ce dispositif

<https://paysdemontfaucon.fr/subventions-renovation-facades/>

☎ 04 71 59 97 20

Dunières, Montfaucon-en-Velay, Montregard, Raucoules, Riotord,
Saint-Bonnet-le-Froid, Saint-Julien-Molhesabate et Saint-Romain-Lachalm.

S'adapter aux enjeux du futur

Vous êtes nombreux à vous poser des questions concernant la transition énergétique, le sujet est vaste et nécessite des réponses adaptées à chacun. Nous vous recommandons vivement le site www.agirpoulatransition.ademe.fr.

Il regroupe quantité d'informations, sur les économies d'énergie, les bonnes pratiques et beaucoup de guides très pratiques pour les particuliers comme les entreprises. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous avec un conseiller France Rénov'. Ils sont indépendants et remplissent des missions d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation.

Maison départementale de l'Habitat
Conseil Départemental de la Haute-Loire
Immeuble Dynabat 2
Quartier La Bouteyre - 43770 CHADRAC
04 43 07 11 30
divis.contact-eie@hauteloire.fr